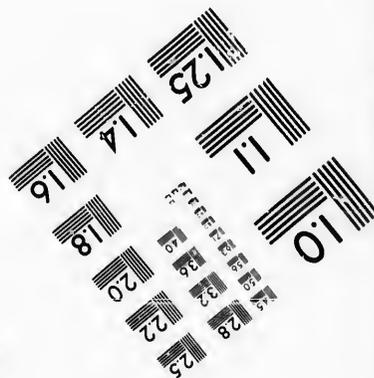
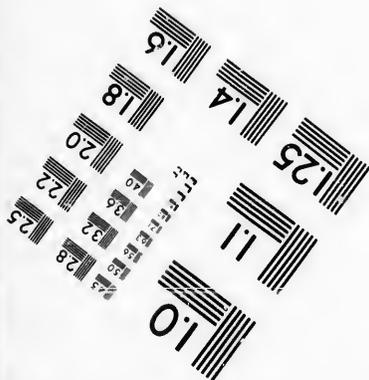
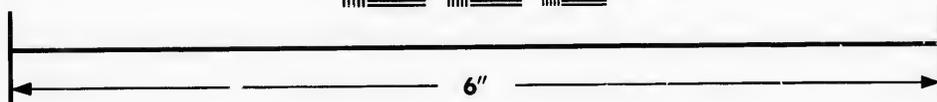
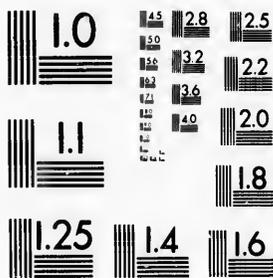


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.5 2.8
3.0 3.2 2.5
3.6 2.2
2.0
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
5

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

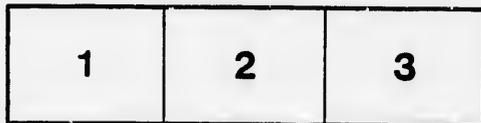
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

17 nov 70

MANDEMENT

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL INSTITUANT DANS
TOUTES LES ÉGLISES DE SON DIOCÈSE LA FÊTE DE ST.
ZÉNON ET DE SES COMPAGNONS MARTYRS.

Ignace Bourget par la grâce de Dieu et du Siège Aposto-
lique Evêque de Montréal Assistant au Trône
Pontifical.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et à
tous les Fidèles de Notre Diocèse : Salut et Bénédiction en Notre-
Seigneur.

C'est avec une très-grande consolation, N. T. C. F., que
Nous avons appris avec quels transports de joie et quelles
démonstrations religieuses vous avez reçu les précieuses
Reliques de St. Zénon et de ses Compagnons martyrs, que
Nous vous envoyâmes le neuf de Juillet dernier. Ce qui
Nous a été dit de la translation solennelle qui s'en est
faite premièrement à Montréal, et ensuite successivement
dans diverses paroisses du Diocèse, Nous a porté à en
rendre grâces au Seigneur, parce que Nous avons l'intime
confiance qu'il ne laissera pas sans récompense tant d'hon-
neurs rendus à ses Saints Il est juste aussi que Nous
profitons de cette occasion pour vous témoigner la vive
satisfaction que Nous éprouvons, en vous voyant toujours
si bien disposés à répondre à tous les appels que Nous
faisons à votre piété. En vérité, elle s'est surpassée dans
cette circonstance, et Nous aimons à vous le dire, elle
vous a fait déployer, pour honorer ces saints Martyrs,
tout ce qu'il y a eu de pompe et de magnificence, à Rome,
à la translation du corps de Ste. Françoise, qui se fit le six
de Juin dernier, et à laquelle Nous avons eu le bonheur
d'assister. C'est tout dire. Que Dieu en soit loué!

Cet élan de dévotion si spontané et si général, ne pouvant être attribué qu'à un souffle de l'Esprit-Saint, Nous en avons conclu que c'est sa volonté que St. Zénon et ses compagnons soient religieusement honorés dans Notre Diocèse. Nous y voyons aussi visiblement le doigt divin dans les prodiges de grâces qui ont accompagné les éclatantes manifestations de votre piété. L'empressement extraordinaire que l'on a témoigné, pour se procurer de leurs reliques, non-seulement dans les paroisses et les communautés, mais encore dans les familles chrétiennes, ne nous permet pas non plus de douter que ce ne soit là la divine volonté. Nous en sommes pleinement convaincu surtout depuis que N. S. P. le Pape, à qui Nous avons fait part de ces diverses circonstances, a jugé à propos de Nous autoriser, pour ces mêmes considérations, à établir dans notre Diocèse la fête de ces glorieux soldats de Jésus-Christ ; ce que Nous avons principalement en vue en vous adressant le présent Mandement. Car ce qui nourrit, entretient et perpétue la dévotion aux Saints, c'est surtout la célébration de leurs fêtes, quand elle se fait avec les sentiments d'une véritable piété.

La dévotion à St. Zénon et à ses dix mille deux cent trois compagnons doit donc, dans les desseins de Dieu, devenir une dévotion populaire parmi nous. Car il entre dans les vues de sa divine Providence que chaque peuple ait, parmi tous les Saints, des protecteurs particuliers ; et qu'il ait en conséquence pour ces charitables protecteurs une dévotion spéciale, en recourant à eux dans tous ses besoins.

Mais pour que cette dévotion soit salutaire, il faut qu'elle soit bien éclairée et solidement établie sur la connaissance de ces saints protecteurs. Car il est évident que plus les Saints auxquels nous devons recourir, dans nos nécessités, nous sont connus par les vertus héroïques qu'ils ont pratiquées pour se rendre agréables à Dieu, et par les faveurs qu'ils nous ont obtenues de sa divine bonté, plus nous nous attachons à leur service, plus nous leur

sommes dévoués de cœur et d'âme, et plus nous avons de zèle pour travailler à répandre leur culte. La connaissance que nous avons de ces bons amis de notre Dieu fait que nous aimons à y penser souvent, que nous en parlons en toute occasion et que nous sommes toujours prêts à embrasser les pratiques que nous savons leur être agréables. Mais ce qu'il y a surtout d'essentiel dans l'étude de la vie des Saints que le Seigneur nous donne pour protecteurs, c'est que nous y trouvons chaque jour de puissants motifs d'imiter leurs vertus.

Notre devoir, en établissant dans le Diocèse, la fête de St. Zénon et de ses compagnons, est donc de vous les faire connaître, autant qu'il est en notre pouvoir, afin que la dévotion que vous leur porterez soit salutaire par les heureux fruits qu'elle produira dans vos âmes. Or, c'est précisément à cela que Nous nous attachons, N. T. C. F., dans cette instruction qui accompagne le décret d'érection de la dite fête. Pour qu'elle fût en tout point conforme à la vérité, Nous avons profité de notre séjour à Rome pour recourir aux monuments historiques qui pouvaient constater, à nos yeux, les faits que Nous relatons ici.

Nous nous sommes surtout arrêté à ceux auxquels l'Eglise a apposé le sceau de son autorité, en leur donnant place dans sa liturgie et en leur imprimant par elle-même un caractère d'authenticité qu'il n'est pas permis à des esprits sérieux et réfléchis de révoquer en doute. Il suffit, pour s'en convaincre, de faire attention que c'est l'Eglise qui forme les Saints sur la terre en leur apprenant, comme une bonne mère, à pratiquer ces sublimes vertus qui les élèvent si haut dans le Ciel. Nul doute, par conséquent, qu'elle ne connaisse parfaitement ceux qui ont été ses enfants ici-bas avant d'être là-haut ses protecteurs. D'ailleurs, il est bien constaté par l'histoire que, sous les premiers Pontifes Romains, des hommes spéciaux furent chargés d'écrire les actes des martyrs, dans le temps même où ils mouraient pour la défense de la vérité. Enfin, l'on ne saurait douter que l'Eglise qui est sainte dans sa doctrine, ne le

soit également dans le culte qu'elle rend à la divine Majesté. Aussi, est-elle spécialement assistée de l'Esprit-Saint, pour que, dans ses divins offices, elle n'ait à offrir à Dieu, qui est la souveraine vérité, qu'un encens pur et d'agréable odeur. Or, il ne le serait pas, si le mensonge et l'erreur pouvaient être déposés dans l'encensoir d'or, qui fume à la droite de l'autel.

Nous allons donc, Nôs Très-Chers Frères, fixer attentivement nos regards sur les vénérables monuments de la liturgie sacrée, pour vous bien faire connaître St. Zénon et les généreux compagnons de son martyre, afin que cette connaissance vous porte à leur être de plus en plus dévots, et surtout à les imiter aussi fidèlement que possible. Or, tout ce que Nous avons à vous dire là-dessus peut être renfermé dans ces trois considérations : 1^o Ce que firent St. Zénon et ses compagnons pour glorifier Dieu et être par ce moyen l'honneur de la Religion chrétienne ; 2^o Ce que Dieu et la Religion chrétienne ont fait pour honorer St. Zénon et ses compagnons ; 3^o Ce que nous avons à faire pour honorer St. Zénon et ses compagnons et mériter ainsi leur protection.

§ I.

CE QUE ST. ZÉNON ET SES COMPAGNONS ONT FAIT POUR GLORIFIER DIEU ET
ÊTRE PAR CE MOYEN L'HONNEUR DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Trois choses frappent singulièrement dans l'histoire de nos Saints Martyrs, savoir, leur courage héroïque dans les combats auxquels ils prirent part pendant leur vie militaire ; leur parfaite résignation dans les opprobres et les durs travaux qu'il leur fallut supporter ; leur patience invincible dans les supplices auxquels ils furent condamnés.

1° *Leur courage héroïque dans les combats auxquels ils prirent part pendant leur vie militaire.*

C'est l'Eglise elle-même qui nous atteste ce fait qui est si glorieux à leur mémoire et qui fait tant d'honneur à ces soldats chrétiens. Car elle nous représente St. Zénon exerçant la charge de tribun et marchant avec intrépidité à la tête de cette nombreuse troupe de vaillants guerriers. Tous déploient un courage héroïque contre les ennemis de l'empire, animés qu'ils sont par les paroles et surtout par les exemples de cet officier qui jouissait d'une brillante réputation de valeur et de force. *Zeno iliorum tribunus et dux primarius iis suæ heroicæ fortitudinis exemplo præluxit, tum in bello contra Imperii Romani ac Reipublicæ hostes, etc.*

Par ce courage héroïque qui les animait tous, sous la conduite de leur illustre commandant, nos Saints Martyrs ne pouvaient manquer de faire connaître le seul vrai Dieu, que les payens appelaient le Dieu des Chrétiens. En combattant si vaillamment sous les Aigles Romaines, ils étaient une preuve éclatante que la foi, loin d'éteindre le vrai courage, le ranimait au contraire et le retrempeait jusqu'à le porter au plus haut degré d'héroïsme ; ce qui évidemment ne pouvait tourner qu'à l'honneur de Dieu qui comptait à son service de si courageux militaires. En servant si fidèlement des empereurs qui les persécutaient cruellement, ils faisaient connaître la sainteté de la Religion chrétienne qui apprenait à ses enfants à allier la vraie vertu au vrai courage. En combattant en si grand nombre dans les armées Romaines, ils prouvaient que les chrétiens étaient les meilleurs soldats de l'Empire et les plus fermes appuis du trône Impérial. Ils menaient d'ailleurs une vie si pure et si chaste au milieu de toute la corruption des payens et des gens de guerre que leur sainteté frappait leurs compagnons d'armes et les forçait de reconnaître la divinité de la Religion chrétienne. Qu'elle est belle, s'écriaient les gentils, cette Religion nouvelle !

qu'il est grand le Dieu que les chrétiens adorent ! C'est ainsi que nos saints Martyrs faisaient connaître le seul vrai Dieu et honorer sa divine Religion.

2° Leur parfaite résignation dans les opprobres et les durs travaux qu'il leur fallut supporter.

Les empereurs Dioclétien et Maximien avaient juré d'exterminer le christianisme ; et pendant une longue et cruelle persécution, ils firent couler, par torrents, le sang chrétien dans toutes les parties de l'empire ; et afin d'assouvir leur aveugle fureur, ils inventèrent contre les disciples de Jésus-Christ tous les genres de supplices plus cruels les uns que les autres.

Sachant bien qu'il y avait beaucoup de soldats chrétiens dans les différents corps de l'armée Romaine, ils résolurent de les forcer de sacrifier aux faux dieux, afin de leur faire renoncer par là à la Religion qu'ils prétendaient anéantir. Or, pour les découvrir plus sûrement, ils ordonnèrent d'offrir des victimes aux dieux de l'empire dans toutes les légions, dispersées par toutes les parties du monde, afin que chaque soldat fût contraint de prendre part à ces sacrifices abominables sous peine de mort.

Ce qu'ils avaient prévu arriva : car tous les soldats chrétiens refusèrent courageusement d'offrir de l'encens aux idoles. En conséquence, ils furent désarmés et dépouillés de tous les privilèges et honneurs militaires, réduits au rang des plus vils esclaves et conduits à Rome, chargés de chaînes. Ainsi dégradés, ils furent condamnés, contre toutes les lois de l'empire, qui accordaient d'honorables privilèges à tous les hommes de guerre, à des travaux publics comme des forçats coupables des plus grands crimes.

En se soumettant, sans aucune résistance, à ces profondes humiliations, nos Saints Martyrs déployèrent plus de vrai courage qu'ils n'en avaient montré en combattant contre les ennemis de l'Empire. Pour le comprendre, il

suffit de faire attention que, pour des hommes de cœur, pour de braves militaires surtout, il n'est rien de si sensible que l'honneur, quand il est outragé par quelque affront sanglant. Nos Saints Martyrs eurent donc beaucoup à souffrir, en se voyant réduits à un état si dégradant aux yeux du monde. Mais ils s'en réjouirent, parce que c'était pour l'honneur de Dieu et de sa divine Religion qu'ils étaient si profondément humiliés.

Ainsi dégradés et humiliés, ils travaillent, comme des esclaves, pendant sept ans, à construire les Thermes de Dioclétien. En élevant cet immense édifice à la sueur de leur front, ils soutiennent leur courage, en traçant le signe de la croix sur les briques qu'ils emploient dans les épaisses murailles qu'il leur faut construire avec des fatigues incroyables. Il suffit, pour s'en faire une légère idée, de jeter un regard sur l'immense emplacement qu'occupaient ces thermes et sur les ruines qui en indiquent encore aujourd'hui les proportions gigantesques. Plus de quarante mille chrétiens furent condamnés à y travailler comme de malheureux esclaves et traités avec une cruauté inouïe, afin de lasser leur patience et de les obliger à renoncer à la Religion.

En visitant ces énormes constructions qui couvrent dit-on, trois mille deux cents chambres de bains, on se sent ému et pénétré, au seul souvenir des martyrs qu'elles ont coûté à St. Zénon et à ses compagnons. Ces ruines se changent en des voix puissantes pour entendre au cœur attendri cet éloquent langage : c'est ici que des milliers de chrétiens ont préféré les opprobres de la croix à tous les honneurs du siècle ; c'est ici que le Seigneur Jésus les a engagés dans un long et dur combat, pour leur faire remporter d'éclatantes victoires ; c'est ici que les confesseurs de la foi ont glorifié le Seigneur Jésus par leur résignation dans leurs humiliations, leur patience dans leurs longs et durs travaux, et leur courage en se voyant en spectacle à tout le monde, pour l'honneur de leur sainte Religion. Oh ! qu'il en a coûté à tous ces saints pour arriver à la palme du martyr ! Cette voix touchante

est celle de l'Eglise elle-même qui nous apprend ce que ces héros du christianisme eurent à endurer d'ignominies, sous la conduite de leur invincible chef. *Zeno illorum... dux... iis... præluxit... in abjecto ac servili rei mutariæ officio cui ad Imperatore, in odium fidei, cum suis addictus fuerat*

3° *Leur patience invincible dans les supplices auxquels ils furent condamnés*

Les thermes étant achevés, ceux qui demeuraient fermes et inébranlables dans la confession du Nom de Jésus et que tant et de si longs travaux n'avaient pu ni abâttre ni décourager, furent condamnés à être tous ensemble décapités le même jour, qui était le neuf de Juillet de l'année deux cent quatre-vingt-dix huit de l'ère chrétienne. En faisant massacrer en un seul et même jour ces dix mille deux cent trois soldats chrétiens avec leur chef, les persécuteurs faisaient voir qu'ils craignaient que ces militaires dont ils connaissaient le courage dans les combats, ne se révoltassent et ne fissent payer bien cher leur vie. Ah ! ils ne connaissaient pas que la loi sainte dont ils faisaient profession prescrit l'obéissance et la soumission à tous les princes, à ceux même qui sont les plus méchants ! Ils espéraient d'ailleurs leur inspirer de la frayeur par cette horrible exécution et les engager à renoncer à leur Religion.

Ils furent en conséquence tous conduits depuis les thermes qu'ils avaient construits au lieu connu aujourd'hui sous le nom de St. Paul des Trois Fontaines, et qui se nomme aussi les *Eaux Salviennes* ou la *Fontaine qui coule toujours*. Nous ne répéterons pas ce que nous vous écrivions dans notre lettre du neuf de Juillet dernier ; mais Nous nous laisserons aller à quelques considérations propres à nous convaincre de plus en plus de l'honneur que rendirent nos saints Martyrs à Dieu et à sa Religion, en se laissant égorger comme de tendres agneaux.

Les voilà enfin, après tant de travaux et de souffrances,

réunis dans un petit bas-fonds, pour y consommer leur sacrifice. Ils s'encouragent à bien combattre ce dernier combat pour la foi, en se voyant condamnés à subir le même supplice que le grand Apôtre des nations et dans le même lieu. Ils s'embrassent pour la dernière fois sur la terre, pour se rencontrer bientôt dans le ciel. Ils voient couler le sang de leurs compagnons d'armes et rouler leurs têtes jusqu'à leurs pieds, et loin d'en être effrayés, ils ont hâte que leur tour arrive. Ils sont prêts à mourir les uns pour les autres, et ils n'ont que des sentiments d'amour pour leurs bourreaux. Ils sont calmes et joyeux en attendant le moment du supplice et font voir aux payens étonnés que les chrétiens méprisent la vie présente, parce qu'ils en espèrent une autre qui sera pour eux éternellement heureuse. C'est en mourant avec ces nobles sentiments qu'ils font reconnaître le Dieu des chrétiens pour le seul vrai Dieu, et c'est en versant généreusement leur sang pour la foi qu'ils en font une semence féconde qui produit une multitude de nouveaux chrétiens. Car il était bien grand, aux yeux des payens, le spectacle de ces dix mille deux cent trois chrétiens mourant pour la foi, en un même jour, et avec des transports de joie et de bonheur! L'Eglise encore nous le fait comprendre, en nous disant qu'ils montrèrent un courage héroïque, en mourant noblement pour le Nom de Jésus-Christ: *In nobilissimâ morte pro Christi nomine oppetita.*

§ II.

CE QUE DIEU ET LA RELIGION CHRÉTIENNE ONT FAIT POUR HONORER ST.
ZÉNON ET SES COMPAGNONS.

Dieu est béni dans ses saints, et magnifique dans les récompenses qu'il leur destine dans le Ciel et sur la terre, en proportion de l'honneur qu'ils ont rendu à sa Divine Majesté, pendant leur vie. Ainsi, plus ils ont été humiliés sur la terre, et plus ils seront exaltés dans le Ciel.

Plus ils auront travaillé dans cette terre d'exil et plus ils se reposeront dans la terre des vivants. Plus leur nom ici-bas aura été dans l'oubli, pendant leur vie, et plus il sera célébré après leur mort. Ce qui s'est spécialement accompli en la personne de St. Zénon et de ses Compagnons.

Nous avons vu comment ces Saints Martyrs ont été, pour la gloire du saint Nom de Dieu, humiliés sur la terre, jusqu'à être rangés au nombre des esclaves. En récompense de cet humiliant esclavage, et pour avoir méprisé les honneurs de ce monde, ils ont été mis en possession du royaume des cieux où ils sont entrés en triomphe après avoir lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau. Ils portent sur leur tête des couronnes triomphales, pour avoir humilié leurs fronts dans la poussière, en travaillant à ces thermes dont les ruines étonnent encore aujourd'hui tous les voyageurs. Ces Justes, après leurs longues tribulations, pour avoir refusé de sacrifier aux Idoles, ont gagné la palme de la victoire. Ils ont entendu le juste Juge qui les a invités à jouir de tous les honneurs de la royauté céleste à la suite des combats qu'ils ont soutenus, pendant leur vie mortelle. Oh ! oui : ils sont entrés dans les palais du Ciel, la palme à la main et le front couronné d'un brillant diadème, pour avoir foulé aux pieds les choses de la terre. C'est ainsi, ô Roi de gloire, qui êtes la couronne de ceux qui confessent votre saint Nom, que vous conduisez au Ciel ceux qui méprisent les choses d'ici-bas. *Rex gloriose Martyrum, corona contentium, qui respuentes terrea perducis ad caelestia.* (Hymne de Laudes du com. des Martyrs.)

Mais ce n'est pas seulement dans le Ciel que Dieu récompense ses fidèles serviteurs, il le fait encore sur la terre, en leur donnant, comme il l'a promis, le centuple, c'est-à-dire des biens, des honneurs, des jouissances cent fois préférables à ceux auxquels ils auront renoncé pour son amour.

L'Eglise nous la fait envisager cette récompense accor-

dée ici-bas aux amis de Dieu, en nous assurant que les corps des saints reposent en paix dans les lieux où ils ont été inhumés, et que leurs noms vivront éternellement. *Corpora sanctorum in pace sepulta sunt : et vivent nomina eorum in æternum.* C'est ce qui s'est visiblement accompli dans nos Martyrs.

Il ne reste plus rien des Empereurs Dioclétien et Maximien qui firent les somptueuses constructions des thermes, pour immortaliser leurs noms, au prix des sueurs et du sang de tant de milliers de Martyrs. Leurs cendres ont disparu et leurs noms sont en exécration. *Quoniam Deus dissipavit ossa eorum qui hominibus placent : confusi sunt, quoniam Deus sprevit eos.* (Ps. 52.)

Il n'en est pas ainsi de St. Zénon et de ses Compagnons ; car, comme nous l'allons voir, leurs cendres sont glorieuses et leurs noms bénis chez tous les peuples chrétiens.

C'est une chose remarquable, dit le célèbre Baroni us, dans ses Annales Ecclésiastiques (sous l'année 298) que les immenses thermes de Dioclétien se soient en grande partie conservés, tandis que ceux bâtis en grand nombre par les autres Empereurs se trouvent dans un complet état de ruines. Il faut, dit-il, attribuer cette conservation à la divine Providence qui a voulu que le temps, qui détruit tout, respectât cet édifice, parce qu'il avait été arrosé des sueurs des soldats chrétiens qui les avaient bâtis. Or, ils ont été ainsi conservés, pour contribuer à la gloire de nos saints Martyrs. Car une Eglise magnifique y a été érigée sous le titre de N. D. des Anges ; et des Religieux, les Chartreux, qui sont les Anges de la terre, y sont placés pour s'unir, jour et nuit, aux Anges du Ciel, pour honorer dans ce magnifique sanctuaire, la Reine du Ciel qui est également la Reine des Martyrs. Voilà donc un monument remarquable élevé par Dieu et par la Religion pour que la génération la plus reculée ne puisse oublier que c'est là que St. Zénon et ses Compagnons ont glorifié le Seigneur Jésus par leurs profondes humiliations et leurs durs travaux.

Mais ce n'est pas tout ; car Dieu a voulu que sa divine Religion élevât un autre monument à l'honneur des confesseurs de sa foi, dans le lieu même qu'ils avaient arrosé de leur sang. Là aussi s'est élevé un temple qui porte le nom de *Scala Cœli* (*Echelle du Ciel*) et qui abrite la crypte qui renferme les Restes précieux de nos saints Martyrs. Elle sert d'entrée au cimetière de St. Zénon, et elle est comme le vestibule des catacombes qui communiquaient autrefois avec la Basilique de St. Paul hors des murs. Tout près de cette Eglise est le sanctuaire qui couvre les trois fontaines qui jaillirent miraculeusement à chaque bond que fit la tête du grand Apôtre, quand elle tomba sous le glaive du bourreau. Au milieu du bas-fond s'élève le monastère et l'Eglise des Sts. Vincent et Anastase, aujourd'hui occupé par les Trappistes qui font retentir, jour et nuit, en ce lieu sacré, les louanges du Seigneur. Il y a donc là encore de précieux monuments pour conserver et honorer la mémoire de nos saints Martyrs.

Bien plus que cela, les noms de ces glorieux Martyrs ont été consignés dans le Livre où l'Eglise écrit, avec une autorité infaillible, ceux de ses enfants qu'elle sait être en possession de la gloire éternelle. Tous les ans, elle proclame donc, d'un bout du monde à l'autre, le nom de nos saints Martyrs, en rappelant le triomphe qu'ils remportaient sur toutes les puissances de la terre. Le monde encore se réjouit de ce que ces dix mille deux cent trois soldats chrétiens entrèrent triomphants dans le Ciel, à la suite de leur invincible Tribun dont l'exemple et les paroles les avaient si puissamment soutenus dans les combats et les ennuis de la vie.

Outre cette mention générale de St. Zenon et de ses compagnons, qui se fait partout où se lit le Martyrologe Romain, l'Eglise en célèbre la fête en plusieurs lieux particuliers. Ainsi, outre les Eglises dédiées à ces saints Martyrs, les célèbres Basiliques de St. Pierre et de Ste. Marie Majeure en font tous les ans l'Office, en honorant

les Reliques considérables qu'elles possèdent de ces glorieux soldats de Jésus-Christ. Dans cet office sont rapportés les faits mémorables, les vertus héroïques, les longues souffrances et le cruel martyre qui leur assurent la vénération du monde entier. Aussi leurs louanges, en retentissant dans ces magnifiques Eglises, se font-elles entendre jusqu'aux extrémités de la terre. Car de toutes les parties de l'univers, on s'associe aux fêtes joyeuses qui se célèbrent dans l'Eglise-Mère ; on s'unit à ses chants sacrés ; et on partage les riches trésors de bénédictions, que le Seigneur a déposés dans son sein maternel.

Pendant que les noms de St. Zénon et de ses compagnons passent dans toutes les bouches et se perpétuent dans toutes les générations, leurs corps saints reposent en paix dans les lieux qu'ils arrosèrent de leur sang. *Corpora sanctorum in pace sepulta sunt.* En eux s'accomplissent ces paroles du Prophète (Ps. 33.) « Le Seigneur conserve leurs ossements : un seul de ces os ne sera pas broyé. » *Custodit Dominus omnia ossa eorum : unum ex his non conteretur.* C'est une partie de la récompense qu'il leur accorde ici-bas, pour les tribulations qu'ils ont souffertes pour la gloire de son nom et dont il les a délivrés avec éclat. *Multæ tribulationes justorum : et de omnibus his liberabit eos Dominus.* On n'en est pas surpris, quand on fait attention aux vertus sublimes qu'ont pratiquées les saints, en vivant dans ces corps et aux grâces précieuses dont les a ornés le Seigneur, pendant qu'ils pratiquaient tant d'actions héroïques avec ces corps fragiles. Il s'y est donc attachée une vertu sainte qui les conserve ; il en sort une odeur suave qui embaume le monde ; il s'en exhale une puissance divine qui opère des prodiges. En présence de ces Restes vénérables des amis de Dieu, les justes se fortifient dans le bien, et les pécheurs se convertissent. Les âmes dévotes se ravivent dans la ferveur, et les tièdes se réchauffent dans les pratiques de piété. Les affligés trouvent la consolation et les malades la santé. C'est Dieu qui opère tous ces prodiges, parce

qu'il veut prouver au monde incrédule qu'il met sa gloire à glorifier ses saints. *Benedictus Deus in sanctis suis et sanctus in omnibus operibus suis.*

Il s'est fait une distribution prodigieuse des Reliques de St. Zénon et de ses Compagnons ; ce qui montre en quel honneur sont en tous lieux ces glorieux soldats de Jésus-Christ. De toutes les parties du monde on a voulu se procurer de ces restes précieux ; et les hauts personnages dans le monde aussi bien que les simples fidèles ont réclamé la faveur de partager ce riche trésor. Un registre volumineux que Nous avons consulté, à plusieurs reprises, contient les actes des diverses distributions qui en ont été faites dans les divers pays chrétiens et entre les Princes et Princesses qui ont voulu s'en procurer. Nous y avons trouvé cinq-cent-quatre-vingt quatre actes, faits avec beaucoup de solennité, pour constater l'envoi de ces saintes Reliques, jusque dans les lieux les plus éloignés. Il y est spécialement remarqué que l'on n'a pu mentionner tous les noms des particuliers auxquels on en a donné.

En entrant dans ces détails minutieux peut être, Nous avons voulu, N. T. C. F., vous faire comprendre que vous n'avez pas été les premiers ni les seuls à honorer par vos démonstrations si splendides et si souvent répétées, ces nouveaux protecteurs. Nous avons cru qu'en mettant sous vos yeux, ces faits éclatants, vous n'en seriez que plus fervents dans le culte de ces glorieux Martyrs, qu'il s'agit maintenant de régulariser dans toutes les Eglises de notre Diocèse. Nous avons pensé que ces beaux exemples que nous ont donnés nos Pères nous aideraient à entretenir parmi nous cette dévotion qui s'y est déjà établie d'une manière si surprenante. A cette fin, Nous allons vous donner quelques avis dans la considération qui doit terminer cette instruction.

§ III.

CE QUE NOUS AVONS A FAIRE POUR HONORER ST. ZÉNON ET SES COMPAGNONS ET MÉRITER AINSI LEUR PROTECTION.

Dans notre lettre du neuf de Juillet dernier, Nous nous arrêta mes, Nos Très-Chers Frères, à vous exposer les principaux avantages attachés à la dévotion à St. Zénon et à ses compagnons, dont vous deviez posséder de très précieuses reliques ; et Nous vous suggérâmes quelques-uns des moyens que vous aviez à prendre pour en recueillir les fruits. Vous avez parfaitement compris ces avantages, et vous avez admirablement mis à exécution ces moyens, comme le prouve tout ce que vous avez fait à l'honneur de ces Saints.

Car vous avez, en recevant leurs précieuses Reliques, déployé un esprit de foi et de piété au-dessus de toute expression. Vous avez montré, pour vous procurer de ces Restes sacrés, un zèle digne de tout éloge ; et Nous nous sommes trouvé vraiment heureux de pouvoir répondre à votre pieux empressement. Vous n'avez négligé de prendre aucun des moyens que Nous vous avons suggérés, pour vous rendre dignes de la protection de ces Saints Martyrs. Aussi, avez-vous été comblés d'abondantes bénédictions, par la médiation de ces puissants Protecteurs que Dieu vous a donnés dans sa miséricorde.

Nous n'avons donc rien de nouveau à vous dire ici, Nos Très-Chers Frères, pour vous exhorter à honorer St. Zénon et ses compagnons, puisque, sous ce rapport, votre piété ne laisse rien à désirer. En conséquence, Nous nous hâtons de vous adresser quelques mots sur les inestimables avantages que vous pouvez mériter, en les honorant avec ferveur et dévotion. La Sainte Eglise nous les fait connaître dans l'office qu'elle célèbre le jour de leur fête. Honorons, dit-elle, en empruntant les paroles de St. Ambroise, honorons les bienheureux martyrs, ces princes de la foi, ces intercesseurs du monde, ces hérauts du royaume

céleste, ces co-héritiers de Dieu. *Honoremus beatos martyres, principes fidei, intercessores mundi, præcones regni, cohæredes Dei.* Méditons ensemble ces belles paroles si propres à nous faire bien comprendre les fruits de bénédictions attachés à cette dévotion.

1^o Honorons nos bienheureux martyrs, afin qu'ils obtiennent aux catholiques la constance pour résister à tous les ennemis de la foi ; à nos frères séparés la lumière pour connaître et embrasser la vraie foi ; aux persécuteurs de l'Eglise la grâce du repentir pour qu'ils aiment la foi qu'ils ont le malheur de blasphémer, aux écrivains l'assistance de l'Esprit-Saint pour défendre victorieusement les bons principes, qui sont ceux de la foi ; à ceux qui sont constitués en autorité l'amour des devoirs attachés à leur charge, afin qu'ils protègent la foi ; aux faibles la force pour qu'ils ne succombent pas aux tentations contraires à la foi ; aux apostats une sincère douleur d'avoir renoncé à la foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu ici-bas et d'arriver au bonheur éternel, puisque hors de la sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, qui seule vit dans la foi de Jésus-Christ, il n'y a point de salut. *Honoremus beatos Martyres, principes fidei.*

2^o Honorons nos bienheureux Martyrs, pour qu'ils prient pour toutes les personnes obligées par état de vivre dans le monde, afin qu'elles s'y sauctifient, en y vivant comme si elles n'y vivaient pas, en observant les règles de la sobriété, de la justice et de la piété, en y remplissant tous les devoirs de la vie chrétienne, en fuyant toutes les occasions dangereuses qui leur feraient perdre l'innocence, en évitant le luxe, l'orgueil, la vanité et tous les plaisirs défendus, en pratiquant toutes les œuvres de charité qui purifient les souillures de l'âme et rachètent les péchés, enfin, en faisant le bien et en fuyant le mal, puisque c'est là toute la vie. *Honoremus beatos Martyres..... intercessores mundi.*

3^o Honorons nos bienheureux Martyrs, afin qu'ils protègent les ministres de la Religion et toutes les personnes

consacrées à Dieu afin qu'ils soient les hérauts de la foi, en prêchant la parole de Dieu, en administrant les sacrements, en réconciliant les pécheurs, en courant après les brebis égarées. en donnant une éducation soignée et religieuse, en exerçant toutes les œuvres de charité, en travaillant enfin, avec un zèle infatigable, à établir en tous lieux et jusqu'au bout du monde, le royaume de Dieu.

Honoremus beatos Martyres..... præcones regni.

4^o Honorons ces bienheureux Martyrs, pour qu'ils nous obtiennent à tous la grâce de servir fidèlement Notre Seigneur Jésus-Christ à leur exemple, en ne rougissant jamais de lui et de ses maximes devant les hommes, afin qu'il ne rougisse pas de nous devant son Père, en nous attachant de cœur et d'âme à la doctrine qu'il nous a enseignée dans son Evangile, en nous éloignant avec horreur de tous ceux qui, par leurs mauvais discours et leurs mauvais exemples, pourraient nous être des pierres de scandale, en nous abstenant de la lecture des livres contre la foi ou les mœurs, qui ne peuvent que nous séparer du Fils de Dieu, qui seul a les paroles de la vie éternelle, afin que tous ensemble nous puissions nous réunir dans le séjour des Saints, pour y recueillir l'héritage que nous y a préparé notre Père céleste, et que nous a mérité le Seigneur Jésus qui est son Fils bien-aimé, au prix de tout son sang divin. *Honoremus beatos Martyres... cohæredes Dei*

Tels sont, Nos Très-Chers Frères, les fruits de grâces et les bénédictions célestes qui nous attendent, si nous sommes dociles à ces importantes leçons que nous donne la sainte Eglise, en nous proposant ses bienheureux Martyrs pour être nos protecteurs, nos modèles, nos avocats sur la terre et nos compagnons de gloire dans le Ciel. Or, c'est pour nous ménager tous ces moyens de salut, que nous allons tous ensemble rendre de nouveaux honneurs et des honneurs encore plus grands à St. Zénon et aux bienheureux compagnons de son glorieux martyr, en célébrant, avec joie et piété, leur fête que Nous instituons par le présent Mandement.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons statué, réglé, ordonné, statuons, réglons, ordonnons ce qui suit :

1^o En vertu d'un Indult du Souverain Pontife, en date du dix de Février dernier, Nous établissons, dans toutes les Eglises et Chapelles de notre Diocèse, la fête de St. Zénon, Tribun, et des dix mille deux cent trois compagnons de son martyr.

2^o Conformément au Martyrologe Romain, cette fête se célébrera le neuf de Juillet, qui est le jour anniversaire de leur glorieux martyr.

3^o Aux termes du susdit Indult Apostolique, cette fête se célébrera sous le rite de double-mineur ; et on y dira l'Office et la Messe propres, accordés par privilèges du St. Siège à la Basilique Libérienne ou de Ste. Marie Majeure.

4^o Tous les prêtres et ecclésiastiques, séculiers et réguliers, obligés de suivre le calendrier du Diocèse, seront tenus de réciter cet Office et de dire cette Messe, dont ils recevront, avec le présent Mandement, des copies certifiées selon les règles de l'Eglise.

5^o Nous permettons que les Reliques de ces Bienheureux Martyrs soient exposées, comme à Rome, le jour de leur fête, dans toutes les Eglises et Chapelles où l'on aura pu s'en procurer ; et Nous invitons les pieux fidèles à aller les vénérer, autant que pourront le leur permettre les devoirs de leur état.

6^o Nous invitons les personnes qui pourront le faire commodément, à se préparer à cette fête par de pieux exercices à l'honneur de ces bienheureux Martyrs, en faisant soit une neuvaine, soit un triduum, en particulier ou en commun.

7^o N. S. P. le Pape ayant été engagé à Nous permettre d'instituer ainsi cette fête dans toutes les Eglises et Chapelles du Diocèse, parce que la dévotion à St. Zénon et à ses compagnons y était générale et que partout on avait de leurs Reliques, Nous terminons ce dispositif, en faisant instance pour que l'on n'oublie jamais les motifs

de cette institution, afin que cette salutaire dévotion augmentant de jour en jour parmi nous, nous puissions en recueillir de plus en plus les heureux fruits.

Oh ! qu'il Nous serait doux, Nos très chers Frères, de nous trouver au milieu de vous, pour célébrer cette nouvelle fête, avec une joie commune et en union d'esprit et de cœur ! C'est ce qui aura lieu, à moins que le saint Concile Œcuménique du Vatican ne Nous retienne à Rome. Dans ce cas, Nous nous en consolerons, en allant ce jour-là visiter les lieux qu'ont sanctifiés nos Bienheureux Martyrs par leurs longues souffrances et leur mort glorieuse. Nous joindrons nos humbles prières aux vôtres, dans ce beau jour de fête, pour Montréal comme pour Rome, afin de Nous pénétrer de plus en plus de l'esprit de cette grande assemblée à laquelle préside l'Esprit Saint, pour pouvoir vous en communiquer, en temps opportun, toutes les grâces et toutes les bénédictions.

Quelque long que soit ce Mandement, Nous ne pouvons cependant, Nos très chers Frères, le terminer, sans vous annoncer le départ, qui a lieu aujourd'hui même, de quatre-vingt-onze de nos Zouaves Canadiens, appartenant tous, (excepté sept,) au premier détachement composé des cent trente-cinq jeunes gens qui quittèrent Montréal le 18 de Février mil huit cent soixante-huit. C'est avec bonheur que Nous vous dirons en même temps qu'ils laissent ici en général de très-bons souvenirs, et que leur départ cause des regrets dans toutes les classes. Mais il est temps, après leurs deux années de service dans l'Armée Pontificale, qu'ils rentrent au sein de la patrie, pour embrasser des parents chéris qui les ont généreusement sacrifiés pour la défense de l'Eglise, et qui naturellement soupirent après le bonheur de les revoir. Avant de quitter la ville sainte, ils ont fait avec édification, pour se préparer à la communion pascale, une retraite qui leur a été prêchée par un vénérable Evêque qui leur est tout dévoué ainsi qu'à leurs bons parents. Ils ont été prier et

entendre le saint sacrifice de la messe dans le cimetière de St. Laurent dans lequel reposent en paix les restes de sept de leurs compagnons d'armes, qu'il a plu au Seigneur appeler à lui, pour les faire entrer, il faut l'espérer, dans une meilleure vie. Il leur a été permis, par une faveur toute particulière, de se prosterner encore une fois aux pieds du souverain Pontife, pour le remercier de toutes les bontés paternelles qu'ils en ont reçues et obtenues pour eux, pour leurs familles et pour leur patrie, et pour recevoir une dernière bénédiction. Ils se sont consacrés à la sainte Vierge dans la magnifique Eglise de Ste Marie des Anges, afin de la prier de vouloir bien les préserver de tous les dangers qu'il y a toujours à craindre pour le corps et pour l'âme, quand l'on entreprend un voyage lointain. Ils se sont aussi mis sous la protection de St. Zénon et de ses 10,203 compagnons qui, ayant été soldats et s'étant sanctifiés dans un état qui leur offrait tant de dangers, sont devenus leurs modèles et leurs protecteurs. Par un bonheur tout particulier, ils auront pour les protéger durant le voyage, les précieuses Reliques de ces saints Martyrs que Nous vous adressons pour la troisième fois.

Ils partent tous, Nous le croyons, bien disposés à travailler toute leur vie à faire la joie de leurs parents et l'honneur de leur patrie, que deux années d'absence leur ont appris à mieux apprécier et à aimer avec plus d'intelligence et de cœur. Il serait superflu de les recommander à votre bienveillance. Car nous avons appris, non sans une vive satisfaction, que leurs honorables concitoyens se préparaient à leur offrir des situations avantageuses. Que le Seigneur le leur rende au centuple et que la patrie que ces jeunes gens ont tant illustrée dans le monde entier, les bénisse jusqu'à la dernière génération, pour cet acte de patriotisme religieux !

Enfin, quoiqu'il Nous en coûte, il Nous faut finir, mais ce ne sera pas, sans former des vœux ardents, pour qu'il plaise au Dieu tout bon et miséricordieux vous com-

bler tous de ses plus abondantes bénédictions spirituelles et temporelles, par la glorieuse Vierge Immaculée, qu'il a établie la dépositaire de tous ses trésors célestes. Entre toutes les grâces que Nous sollicitons pour vous et pour Nous, la dévotion à St. Zénon et à ses Compagnons préoccupe, en ce moment, Nous vous l'avouons, Nos très chers Frères, toutes nos pensées et remplit tous nos désirs. Puissent tous les pieux exercices qui vont se faire dans le diocèse à leur honneur, nous purifier de toutes souillures, opérer chez nous tous les heureux fruits d'une vie sainte et parfaite! *Reatus nostros munera sacrata purificent; et recte vivendi nobis operentur effectum!* (Oratio ecclesiae.)

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les Eglises où se fait l'office public et en chapitre dans toutes les communautés religieuses, aux jours et en la manière qui seront jugés plus opportuns et commodes aux curés et aux supérieurs.

Donné hors l'ancienne Porte Trigimine de Rome, au lieu où furent martyrisés St. Zénon et ses dix mille deux cent trois compagnons, c'est à-dire, *ad Aquas salvas*, ou *ad Guttam jugiter manantem*, plus connu sous le nom de St. Paul des Trois Fontaines, sous notre seing et sceau, et le contreseing de notre Assistant-Secrétaire, le dix-septième jour de Mars, de l'année mil huit cent soixante-et-dix

† IG. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur

J. GRAVEL,

Archiprêtre, Sect. ad hoc.

